

## Appel à Candidature (Relance)

La Direction Générale lance un appel à candidature en interne pour l'accès au poste de Chef d'Agence 2ème catégorie au niveau de la Direction Régionale Kenitra Khemissat relevant du Pôle Réseau.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Développement des Compétences / DRH, du site de

l'emploi public www.emploi-public.ma ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profils requis	Compétences
	-Chef d'Agence ;	-Maîtrise des métiers de la CNSS ;
	Ou -Chef de Service et assimilé ayant une ancienneté <sup>(*)</sup> d'au moins 1 an dans le poste;	-Maîtrise des procédures internes relatives à la gestion des affiliés et des assurés ;
Chef d'Agence 2 <sup>ème</sup> catégorie Rommani Direction Régionale Kenitra Khemissat	poste,	-Capacité à développer la relation client ;
	Ou -Chef de Bureau ayant une ancienneté <sup>(*)</sup> d'au moins 2 ans dans le	-Qualité du suivi, du contrôle et respect des délais ;
	poste;	-Connaissances des outils et applicatifs informatiques;
	Ou -Cadre de formation Bac+3 (licence ou	-Capacité organisationnelle ;
	équivalent) et plus, ayant une ancienneté <sup>(*)</sup> d'au moins 5 ans à la	
	CNSS;	-Capacité à piloter, encadrer et superviser une équipe de travail ;
	-Collaborateur de catégorie 7 ayant une ancienneté <sup>(*)</sup> d'au moins 8 ans dans la filière Affiliés ou Assurés.	-Capacité d'analyse et Esprit de synthèse.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature

- Fiche de candidature

- CV

- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2021@cnss.ma** au plus tard le commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(\*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> nomination dans le poste jusqu'à la date de l'appel à candidature.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date de l'appel à candidature.

NB: Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Hassan BOUBRIK Directeur Général